

UE Aspects juridiques de l'immobilier

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Présentation

La contrainte juridique intervient dans toutes les phases du cycle de vie d'un actif immobilier. La contrainte juridique intervient également dès qu'il y a démembrement des droits de propriété attaché à un actif.

Cette UE s'attache à étudier cette contrainte juridique à certains moments du cycle de vie de l'actif :

- Droit de l'urbanisme et de la construction au moment de la création ou de la transformation de l'actif
- Droit des transactions lorsque l'actif fait l'objet d'une acquisition-cession

Cette UE s'attache aussi à étudier cette contrainte juridique dans les relations que doivent entretenir les personnes

Liste des enseignements

- Droit de l'urbanisme et de la construction
- Droit des transactions
- Droit de la copropriété et des baux